

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026

Les parents des enfants nés en 2022* sont invités à se rendre au Syndicat Intercommunal France et Multien afin de procéder à l'inscription de ceux-ci pour la rentrée prochaine.

Adresse du Syndicat :

Syndicat Intercommunal France et Multien
12 avenue du Château, GRESSY (Mairie de GRESSY)
1^{er} étage - porte de droite

Il est également possible de prendre contact par mail à sifm@orange.fr et par téléphone au 01.60.26.26.17.

INSCRIPTIONS DU 3 MARS AU 30 AVRIL 2025

Horaires d'inscription :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.

Documents à apporter :

- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile,
- Document justifiant du droit de garde si les parents sont séparés.

Le numéro de téléphone et l'adresse mail de chaque parent seront demandés.
Une photo d'identité sera nécessaire pour les inscriptions en PS de maternelle.

(*) : Les enfants qui auront 3 ans révolus au moment de la rentrée scolaire sont inscrits de plein droit. Pour les enfants nés en fin d'année : ils seront inscrits sur une liste d'attente dont l'ordre est défini par l'âge (du plus âgé au plus jeune) et ne pourront être admis qu'en fonction du nombre de places disponibles (30 enfants au maximum par classe).